



CONSULTATIONS PRÉ-BUDGÉTAIRES - BUDGET 2021

Mémoire présenté à la

**Commission sur les finances et l'administration
de la ville de Montréal**

par la COALITION CLIMAT MONTRÉAL

Le 22 août 2020

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

La Coalition Climat Montréal regroupe des citoyens et organismes convaincus de l'urgence d'agir face aux changements climatiques. Elle vise la neutralité carbone pour Montréal d'ici 2042. L'atteinte d'un tel objectif exigera des efforts considérables ainsi que des changements majeurs dans plusieurs secteurs d'activités dont les principaux sont l'aménagement, le transport et l'habitation, ainsi que dans les normes sociales, les habitudes et les modes de vie des citoyens.

Dans cet esprit, les signataires de la Déclaration adoptée par la Coalition Climat Montréal demandent à la Ville de Montréal et à la collectivité montréalaise d'être exemplaires et d'entreprendre des actions concrètes, ambitieuses et réalisables afin de garantir l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2042, date du 400^{ième} anniversaire de la Ville de Montréal. Pour réaliser ce grand but, l'organisme prône en outre l'adoption d'un « budget carbone » visant une décarbonisation rapide de l'économie ainsi que l'application à tout projet sur le territoire montréalais d'un « test climat » évaluant les émissions de GES de l'ensemble de son cycle de vie, et cela au sein de démarches de démocratie participative. Pour plus de détails, voir <http://coalitionclimatmtl.org/fr/declaration/>

Pour nous joindre : contact@coalitionclimatmtl.org

La participation citoyenne étant l'un des quatre piliers d'action de la Coalition Climat Montréal, nous saluons le fait que la Ville de Montréal tienne cette consultation pré-budgétaire et nous l'en remercions. Cet exercice est important, et nous souhaitons qu'il demeure partie du processus budgétaire régulier et que de nombreux citoyens et organismes y prennent part.

Les leçons apprises du COVID-19

Le ralentissement de la vie sociale et économique et surtout une augmentation des dépenses en matière de protection civile lors du confinement ont durement affecté la gestion urbaine métropolitaine. Ce constat a mis en lumière les quatre principales leçons apprises suivantes. La première consiste à toujours compter sur une synergie avec les appuis du Gouvernement du Québec et celui du Fédéral quand les problèmes atteignent une certaine ampleur au niveau métropolitain et risquent d'affecter la société, l'économie et l'environnement d'autres régions de la province ou d'autres provinces du pays. La deuxième se rapporte à l'importance constatée de la solidarité citoyenne et des contributions des diverses organisations à but non lucratif. La troisième, elle, porte sur les innovations entreprises dans plusieurs secteurs d'activités nées de l'adaptation par rapport à la pandémie. Enfin, la quatrième est relative à la limite de la capacité existante en ressources diverses, infrastructures et services d'accueil de la ville face à l'ampleur de la pandémie. Ces leçons seront applicables dans le cas de tout bouleversement climatique.

Les questions

1) Comment faire face au défi d'équilibre budgétaire dans le contexte de la COVID-19 :

Avec ce qu'ont vécu les Montréalais et ce qu'un futur proche plein d'incertitudes leur réserve, il serait difficile de revoir à la baisse ou même limiter certains services communaux ou essayer de rétablir l'équilibre budgétaire en augmentant les taxes foncières. Il est donc recommandé d'atténuer le choc financier par la voie de l'étalement du déficit budgétaire dans le temps et déposer un budget non équilibré. Cet étalement devrait présenter une démarche obligée de mise en œuvre qui intègre les leçons apprises citées ci-dessus pour, respectivement, permettre de compenser les insuffisances budgétaires, mieux armer la Métropole face à une probable deuxième vague du COVID-19 et en même temps, prévenir dans l'avenir les chocs causés par le réchauffement climatique.

De plus, comme les autres villes du Québec, Montréal devrait moins dépendre des taxes foncières pour assurer ses revenus et pouvoir compter sur une partie des taxes à la consommation perçues sur son territoire.

2) Si la Ville devait revoir à la baisse ou même limiter certains services, quels services devraient être revus? Sécurité publique (police), gestion des matières résiduelles, déneigement?

Toute revue à la baisse de certains services entraînerait des impacts sur la filière correspondante, notamment par la perte d'emplois. Il faut autant que possible maintenir le bien-être et la sécurité des citoyens aux niveaux actuels. Au lieu de diminuer la quantité ou la qualité des services offerts aux Montréalais, la Ville devrait plutôt chercher à améliorer l'efficacité de ses opérations dans le but d'en réduire les coûts.

3) Est-ce que la Ville devrait participer activement à un retour vers une économie plus forte en faisant davantage d'investissements en immobilisations, et ce, en ajustant son plan décennal de retour à un ratio d'endettement de 100% de ses revenus annuels?

Rien n'empêche la ville de choisir un retour vers une économie forte. Toutefois, elle devrait être prudente. À cet effet, il y a lieu d'ajuster le plan décennal avec les leçons apprises citées ci-haut et un échéancier de niveau de carboneutralité à atteindre. Entre autres, il apparaît essentiel d'impliquer les citoyens et les structures locales dans les décisions, parfois difficiles, qui devront éventuellement être prises. Par ailleurs, à nos yeux, la sélection des projets d'investissements en immobilisation devrait davantage intégrer les enjeux liés au réchauffement climatique et l'instauration de budgets participatifs. Cet arbitrage devra se faire le plus démocratiquement possible.

4) Dans quels secteurs la Ville devrait-elle accentuer ses investissements dans le cadre de la relance économique?

Nous pensons que, désormais, le développement de tout secteur doit se faire en respect d'un budget carbone à adopter par les institutions publiques concernées. Spécifiquement, pour les travaux en lien avec la lutte et l'adaptation aux changements climatiques, comme par exemple le développement du réseau de transport en commun et la gestion de l'eau, la cadence doit non seulement être maintenue mais même accélérée. Cela sera rendu possible en réduisant proportionnellement les autres dépenses d'immobilisation. Pour répartir les dépenses, nous suggérons qu'un test climat soit appliqué pour chaque projet d'une manière rigoureuse. Ceux qui le rencontrent seront priorisés, les autres seront retardés ou même carrément mis de côté.

5) Quelle devrait être la priorité de la Ville lorsqu'elle réfléchit à ses investissements en aménagements urbains?

Penser différemment dans la forme, le contenu et la manière de faire des investissements.

Il y a bien sûr le test climat, auquel tous les projets devraient désormais être soumis ; mais l'actuelle pandémie et les futures menaces du réchauffement climatique exigent d'élaborer et de faire adopter de nouveaux standards de comportement, de nouvelles façons de faire et d'aménager notre ville.

Ainsi, nous jugeons qu'il faut accorder la priorité aux activités commerciales locales, aux déplacements actifs et durables, aux aménagements inclusifs et solidaires, ainsi qu'au verdissement et à l'accroissement de la résilience de notre communauté. De plus, il faut systématiquement voir dans quelle mesure chaque investissement répond aux contraintes du contexte sanitaire et surtout aux enjeux du réchauffement climatique, tout en bénéficiant au plus grand nombre, par le maintien ou la création d'emplois, de nouvelles PME, de divers produits et services, ainsi que par un aménagement urbain plus sécuritaire, écologique et équitable pour tous.

Finalement, rappelons l'importance de la participation citoyenne dans le processus budgétaire. Dès maintenant et probablement encore davantage au cours des prochaines années, l'administration municipale sera confrontée à des choix difficiles quant à l'allocation de ses ressources financières. Exclure les citoyens de cet exercice ne le rendra que plus périlleux.

Conclusion

L'urgence climatique ne fait plus aucun doute. Au cours des prochaines années, elle risque fort de devenir la cause des plus grands problèmes auxquels l'administration municipale et les citoyens seront confrontés. Ainsi, en prenant dès maintenant, dans tout plan d'investissement ainsi que dans les prévisions budgétaires de recettes et de fonctionnement, les bonnes décisions et les orientations requises, il est encore possible de limiter à un niveau tolérable les futurs effets du réchauffement climatique. Nous devons toutefois agir sans tarder en impliquant toutes les parties prenantes, avec détermination et selon ce que préconise la science, car le temps nous est compté et nous n'aurons pas la chance de corriger le tir si nous ne faisons pas aujourd'hui les choix qui s'imposent.